

# Désobéir ou le défi de la (re)construction d'un « je » collectif

Face à des remises en causes existentielles, aux difficultés de mobilisation, à un isolement – réel ou supposé –, des acteurs choisissent de s'engager dans une stratégie de désobéissance radicale. Ce qui soulève une question essentielle : celle des modalités d'articulation entre l'individuel et le collectif.

Pierre TARTAKOWSKY, vice-président de la LDH

**L**a démocratie parlementaire se construit et se reconstruit autour de compromis sociaux arbitrés par des procédures qui font consensus. Les électeurs tranchent, les corps intermédiaires négocient, les équilibres se défont et se refont. Lorsqu'un objet central cesse, brutalement ou lentement, de faire consensus, un espace se dégage pour des formes de contestation qui, sans être forcément neuves, font bouger les lignes d'affrontement héritées du consensus ancien. C'est souvent l'occasion de voir se réarticuler, parfois difficilement, engagement collectif et individuel.

Aux uns, les formes et contenus anciens de la revendication ; aux autres, l'esthétique de la radicalité éthique. Cette nouvelle version de la querelle des anciens et des modernes peut-elle rendre compte de la nature singulière des mouvements de protestation et de désobéissance qui se sont développés dans la dernière période ? Force est de constater, en tout cas, que c'est bien souvent ainsi qu'on nous les présente, le « on » renvoyant, en l'occurrence, à la sphère médiatique mais aussi à

certaines postures plus ou moins héroïsées de désobéissants. Plutôt que de s'enfermer dans une vision somme toute très banalisante du phénomène – attendons que ces nouveaux arrivés vieillissent et que tout rentre dans l'ordre –, mieux vaut s'interroger sur la nature d'un phénomène diversifié, ses causes, ses apports comme ses limites.

## Une « résistance » aux frontières du collectif

La crise sociale, la crise de la représentation politique, la difficulté à cerner, dans une société éclatée et violente, la nature de l'intérêt général font que les formes collectives d'engagement deviennent un enjeu en elles-mêmes. C'est vrai dans la sphère publique – on pense évidemment à l'appel de la LDH à « l'insurrection des consciences » lors de son congrès de Lille, comme à l'engagement du Réseau éducation sans frontières – comme dans la sphère du travail lorsque le sens qu'il porte s'efface devant la mise en œuvre d'autres « cultures ».

Dernièrement, on a vu se multiplier des cas de désobéissance civique dans plusieurs secteurs

de la fonction publique d'Etat. Mais on enregistre des tendances similaires chez les cadres du secteur privé. Le sociologue David Courpasson<sup>(1)</sup> note ainsi que « les politiques managériales obsédées de performance sont accusées, de plus en plus souvent, d'empêcher les cadres et autres professionnels d'effectuer correctement leur travail. Il s'agit donc de résistances fondées sur la volonté de préserver le travail bien fait, de conforter la qualité du système de production, de conserver une relation client de qualité [...] Les contestations trouvent leur source dans un refus éthique des contradictions permanentes dans lesquelles le management opère, dans l'absence de repères stables, crédibles, qui fassent sens, et, enfin, dans la difficulté qu'éprouve le cadre à situer et à conserver une identité qui lui soit propre ». On peut d'ailleurs se demander jusqu'à quel point les suicides sur le lieu de travail ne sont pas à inscrire – de façon singulière – dans la catégorie de comportements de refus effroyablement radicaux, dans un rapport de forces, culturel et social, défavorable à l'action collective. Cette similitude de comporte-

# DOSSIER

## Savoir dire non

ment ne doit évidemment pas rien au hasard; elle correspond à la mise en œuvre, dans les fonctions publiques, de cultures managériales empruntées au secteur privé.

Pour autant, les organisations du travail ne sauraient être analysées en soi; elles s'inscrivent dans un contexte qu'elles traduisent avec une visibilité qui doit beaucoup aux dimensions autoritaires du travail prescrit et de la relation de subordination. En fait, le management fait son miel d'évolutions sociétales et technologiques autour desquelles on a vu s'affirmer un projet philosophique et politique exaltant la « société d'individus ». Une société dans laquelle chaque individu serait renvoyé à sa liberté et à sa responsabilité. Une société dans laquelle le lien social est ramené au statut de mal nécessaire, à réduire au maximum. D'où il s'ensuit logiquement une mise en fragmentation des collectifs de travail, des solidarités et repères collectifs, pour inscrire chacun dans un rapport de concurrence – symbolique ou réelle – avec les autres. Il va sans dire que cette révolution libérale percute, de façon brutale, toutes les formes collectives porteuses d'un projet de solidarité construit autour de la notion d'intérêt général.

Dans ce contexte particulier, le risque peut être de cultiver des « résistances », dont les formes contredisent le propos en cultivant les valeurs d'une démocratie ramenée à une dimension stricte de choix individuel. C'est ce que le philosophe Marcel Gauchet<sup>(2)</sup> nomme « la démocratie du privé » – soit un processus de désarticulation de la démocratie sous l'effet de l'individualisation et de la privatisation du monde. « La pente du monde est de remettre en question toutes les formes de collectivisation de l'existence politique, au nom de l'idée qu'il n'existe que les individus réels et leurs intérêts particuliers et que c'est de leur interaction que doivent surgir les

**« C'est en général la démocratie, ses procédures, la qualité de leur mise en œuvre qui donneront – ou pas – ce liant nécessaire qui fera la différence entre un groupe d'individus et un collectif en capacité de générer du commun sur un, voire plusieurs projets ou objectifs. »**

*compromis acceptables pour tout le monde. C'est ce qu'on appelle le néolibéralisme. La chose publique, dans ce cadre, n'a plus de consistance par elle-même, elle n'est plus que l'instrument des demandes émanées de la sphère privée [...] La protestation s'en remet en fait aux responsables et leur dit: "Voilà ce que nous voulons, débrouillez-vous pour trouver les moyens." Le mot-clé est résister. Mais si vous ne formulez pas de proposition, si vous ne prenez pas en charge le point de vue de l'ensemble où votre réclamation doit s'inscrire, ce sont les gouvernants qui le font pour vous. Le problème de cette formule, c'est qu'elle ne permet pas de remonter au collectif. Elle exige, mais délègue aux hommes politiques le soin de décider. [...]*

Peut-on pour autant en rester à cette seule approche critique? Là encore, ce serait s'enfermer dans une posture stérile, ignorer les rapports dynamiques qui existent de longue date entre l'individu, son engagement, ses droits, et les collectifs dont il participe. Ce serait tout bonnement ignorer que les collectifs sont composés d'individus et que, comme beaucoup d'autres domaines, celui du droit vérifie que l'apport individuel est créateur.

### **La désobéissance, une valeur en soi?**

C'est en général la démocratie, ses procédures, la qualité de leur mise en œuvre qui donneront – ou pas – ce liant nécessaire qui fera la différence entre un groupe d'individus et un collectif en capacité de générer du commun sur un, voire plusieurs projets ou objectifs. Dans le domaine de l'action revendicative, cela peut se traduire au plan juridique; c'est ainsi que le droit de grève est un droit éminemment individuel; mais son efficacité et son efficacité passent par une mise en œuvre collective. Faire grève à soi tout seul est au mieux inutile et, dans la plupart des cas, plutôt risqué. Tant les individus



© CHARLIE - PHOTOTHÈQUE ROUGE

que les collectifs dont ils relèvent sont pris dans des évolutions qui modifient sensiblement leurs rapports et la société dans son ensemble. A propos du groupe ouvrier, Pierre Rosanvallon note ainsi que le sentiment collectif n'est plus au rendez-vous de la même façon. Mais, il ajoute: « Ce qui ne veut pas dire qu'on soit passé d'une société de classes à une société d'individus. Car il y a toujours des faits sociaux, il y a toujours du collectif ou du commun; mais ce sont les modalités de composition de ce "social" qui ont changé. »<sup>(3)</sup>

Ces changements portent un message contradictoire au syndicalisme, figure même de l'organisation collective, dans la mesure où les désobéissants adoptent souvent une posture ambivalente à son égard. D'un côté, ils le somment d'être solidaire des acteurs concernés, lui reconnaissent souvent une expertise et un rôle d'interface avec les pou-



voirs publics. D'un autre côté, ils lui déniaient tout magistère de conduite. Le dialogue se complique d'ailleurs du fait qu'il se noue souvent après l'engagement, dans des formes de conflit qui excluent toute modulation dans les formes ou le temps. Par sa radicalité, la désobéissance, comme la grève de la faim, enferme l'action dans un champ de réponses binaires, rendant extrêmement difficiles la mise en œuvre d'un compromis dynamique, d'un élargissement des forces impliquées, d'arrêts et de reprises. Ce qui amène parfois les acteurs à valoriser la forme au détriment du fond et à exalter la désobéissance comme une valeur en soi. A quoi il faut bien observer que toute désobéissance n'est pas civile; on ne placera pas sur le même plan les commandos anti-avortement qui prennent d'assaut des cliniques, et les enseignants ou parents d'élèves qui refusent de voir des enfants raflés à la porte de éco-

**La désobéissance doit d'abord s'apprécier en fonction de ses objectifs et de la façon dont ils s'articulent à un projet de société. Elle doit ensuite être examinée sous l'angle de l'efficacité: permet-elle simplement de «témoigner» ou de remporter des victoires?**

- (1) *Entreprises et Carrières*, n° 957, 2-8 juin 2009.  
 (2) *Libération*, 28 avril 2009.  
 (3) *Alternatives économiques*, n° 61, hors-série 2004.  
 (4) *L'CI*, 17 décembre 2008.  
 (5) Daniel Le Scornet, *Cassandra*, printemps 2009.

les. On aura du mal à comparer la désobéissance d'un de Gaulle, choisissant de s'envoler pour Londres, et celle des généraux félons de l'OAS. La désobéissance doit d'abord s'apprécier en fonction de ses objectifs et de la façon dont ils s'articulent à un projet de société, à ses valeurs, à la vision de l'intérêt général dont elles participent. Elle doit ensuite être examinée sous l'angle de l'efficacité: permet-elle simplement de «témoigner» ou de remporter des victoires?

### **Vers une restructuration des champs**

Il n'y a évidemment pas de réponse écrite d'avance à ces questions; simplement des expériences et une mémoire collectives, d'où l'intérêt de passer cette forme d'engagement au marbre de confrontations et de débats collectifs. A défaut de quoi, le désobéissant peut se voir ramené, par le simple jeu des forces en présence, à une simple posture de témoignage, à une figure sacrificielle pour moitié respectable et moitié repoussoir. Un enseignant engagé dans le refus d'appliquer la réforme Darcos de l'école explique ainsi<sup>(4)</sup>: «*On est plus de quatre cents sur toute la France. Déjà des professeurs n'appliquaient pas cette réforme sans le dire. Nous sommes déterminés à aller jusqu'au bout. L'objectif est de montrer au ministre notre détermination. Les profs sont dans une phase de découragement, de désespoir face à de réformes injustes, non concertées. C'est notre dernier recours. Les professeurs sont méprisés par l'Education nationale. Je ne suis pas pessimiste. Si l'on ne gagne pas, il n'y aura plus d'école publique [...] Les sanctions ne me font pas peur. Je suis le seul professeur de mon école, sur onze enseignants, à être entré en désobéissance.*»

On perçoit bien, au-delà du courage, une valorisation de fait de l'isolement, laissant peu d'espoir à une quelconque avancée face

aux projets qui sont combattus. Toute la question étant de savoir comment réarticuler engagements individuels et collectifs, trouver les voies d'une redéfinition de ce qui peut faire priorité commune dans des agendas partagés. La multiplication des collectifs qui visent à construire une expertise commune ou partagée entre acteurs sociaux est l'une des tentatives de répondre à cet enjeu. Cela se vérifie par exemple entre organisations syndicales et associations de solidarité internationale; cela démontre parfois une efficacité réelle, comme le démontre la deuxième vague de conflits des travailleurs sans papiers. C'est parfois moins flagrant lorsque le syndicalisme est plus faible, ou réticent à accorder une dimension centrale aux enjeux éthiques, au détriment d'autres dimensions d'affrontement social. Mais en tout état de cause, on est heureusement loin d'une vision pessimiste selon laquelle les «*vieilles organisations*» resteraient «*mimétiques du capitalisme de la division du travail et des hiérarchisations inégalitaires, que nous dénonçons pourtant à l'échelle de la société capitaliste*»<sup>(5)</sup>. Encore une fois, en rester à cette vision binaire serait se condamner à ignorer que, dans la plupart des cas, les expressions de refus individuels rencontrent et nourrissent la crise du syndicalisme, en bousculant ses modes traditionnels d'expression tout en misant sur l'émergence du collectif, sur sa recomposition. C'est particulièrement flagrant avec la multiplication des «*appels*», thématiques ou non, lancés sur Internet et dont la démarche vise à provoquer de l'action collective à partir de refus individuels, à réarticuler entre eux des champs et des cultures longtemps «*protégés*» ou «*isolés*» et aujourd'hui confrontés à des restructurations telles qu'elles appellent la formulation d'autant de projets alternatifs. ●